



Sur un achat de véhicule ...?

Par **bouchedesgouts**, le **09/12/2019** à **15:37**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule 3.5 T à un particulier sans le Contrôle technique. L'annonce disait (Leboncoin) Roule très bien.

Malheureusement il y a beaucoup de frais à prévoir pour passer le fameux CT.

Je me sent berné. J'ai appris qu'une loi interdirait la vente entre particulier sans ce Contrôle technique... Pourriez vous m'en dire plus sur mes droits car j'ai donné 3000 euros en espèce à cet homme qui rechigne aujourd'hui à me rendre mon argent.

Merci d'avance

Laurent M